

**Composition 2018-2019 de la commission consultative relative à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant, à la création d'œuvres graphiques et plastiques et aux allocations d'installation d'ateliers, pour le département de Mayotte**

**Collège pluridisciplinaire compétent sur les domaines artistiques suivants, danse, théâtre, arts de la rue et arts du cirque, musique, arts graphiques et plastiques**

**Madame Laurence Arnoux**, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle, Moroni.

**Monsieur Jean-Louis Rose**, enseignant de lettres modernes au Centre universitaire de Mayotte, responsable du service culturel de l'université.

**Madame Béatrice Binoche**, directrice du Fonds régional d'art contemporain de la Réunion

**Madame Stéphanie Bulteau**, directrice du Séchoir à Saint Leu, scène conventionnée. Le Séchoir organise chaque année Leu Tempo festival, événement consacré aux Arts du cirque et de la rue et festival incontournable dans le paysage culturel de l'Océan Indien. Éclectique par essence, Le Séchoir est un partenaire important de la création du spectacle vivant de La Réunion et de l'Océan Indien. Toute l'année, Le Séchoir accompagne des artistes dans leurs phases de recherche, de création et de diffusion, en salle ou hors les murs. Outre les Arts du Cirque et de la rue qui constituent désormais son cœur de projet, Le Séchoir porte un engagement fort sur le secteur du spectacle « jeune public », sur les arts de la parole et le théâtre « hors les murs », la danse et la musique actuelle.

**Monsieur Baba Mbaye**, Président de l'association solidarité internationale par la culture et animateur de la Maison des arts de Bouéni, plasticien franco-sénégalais résidant à Mayotte il est professeur d'arts plastiques et responsable associatif de la Maison des arts à Bouéni, lieu de fabrique artistique et de résidence pour les plasticiens. Il enseigne au collège de Dombéni où se tient tous les deux ans le festival d'arts contemporains des Comores.

**Monsieur El Madjid Saindou**, Comédien et metteur en scène, il est le directeur artistique de Compagnie ARIART Théâtre, première compagnie professionnelle de théâtre hébergée à la MJC de Kani Kéli. Formé au conservatoire d'Avignon, il a terminé sa formation par le dispositif de compagnonnage du Centre dramatique national de la Réunion. Sa dernière création, *Les dits du bout de l'île* a été présentée dans le Off du festival d'Avignon en juillet 2016.

**Monsieur Pierre Schott**, délégué régional de la SACEM

**Monsieur Jean-Luc Stojas**, directeur du train-théâtre, Portes-lès-valence, Il engage des partenariats dans les réseaux de diffusion en métropole, au Québec et dans l'Océan Indien. Conventionné pour la chanson, le projet du Train-Théâtre est orienté autour des musiques actuelles avec en discipline complémentaire le cirque contemporain.

**Monsieur Del Zid**, président et organisateur du festival MILATSIKA à Chiconi, depuis dix ans Del Zid explore sa culture et concilie tradition et modernité. Auteur, compositeur, il a su créer un véritable réseau aujourd'hui capable de fédérer les énergies afin de développer une filière professionnelle du secteur de la musique.

**Monsieur Ahamada Smis**, musicien et slameur, il mêle le hip-hop aux musiques du monde. En 2001, il crée le label *Colombe Records* et réalise en 2003 l'album « Où va ce monde » sorti sur son même label *Colombe Records*. Il participe, ensuite, à la compilation allemande « French connection » – réunissant entre autre *Shurik'n*, *Faf la Rage* – qui lui ouvre les portes d'une tournée en Allemagne, en participant notamment aux *Francofolies de Berlin* - sa prestation sera d'ailleurs diffusée dans l'émission *Trax* sur *Arte*.

**Monsieur Pascal Montrouge**, danseur chorégraphe et depuis 2009, directeur des Théâtres départementaux de La Réunion (TEAT Champ Fleuri à Saint-Denis et TEAT Plein air à Saint-Gilles).

**Monsieur Jef Ridjali**, directeur des ballets de Mayotte. Il hérite d'un répertoire patrimonial de danses et de musiques mahoraises qui viennent enrichir son travail de chercheur et d'artiste chorégraphique contemporain.

Il quitte l'île de Mayotte en 1985 pour parfaire ses études de danse. D'abord à Paris puis à New York, il est formé à la Modern Dance à la Alvin Ailey School puis il étudie à l'ENSM Marseille où il rencontre le répertoire de Jiri Kilian, Karin Waener, Michel Kélémenis. Chorégraphe il participe aux grands ateliers de l'Outre Mer auprès de Bernardo Montet et Benoit Lachambre.

Sa dernière création, Kaaro, en partenariat avec la compagnie rémoise En Lacets a été présentée au TOMA en juillet 2016 au festival d'Avignon.

**Monsieur Djojo Kazidi**, danseur, chorégraphe, directeur artistique de la compagnie Kaziadance. Originaire de Kinshasa Djojo Kazidi crée sa propre compagnie, la compagnie Kaziadance, en 2005 et travaille en région parisienne avant de s'installer à Mayotte en 2015. Danseur interprète pour Faustin Linyekula et les Studios Kabako de 2001 à 2007, Castrations, sa troisième création a fait l'objet de multiples présentations en Europe (Mons, Bruxelles, Anvers, Gand, Paris, Salzburg) et en Afrique (Kinshasa, Brazzaville).

**Madame Elena Bertuzzi**, ethno-chorégraphe, elle enseigne à l'université Paris Ouest Nanterre - La Défense dans le cadre du master ethnomusicologie et anthropologie de la danse. Spécialiste en analyse du mouvement et en Cinétopographie Laban elle mène depuis plusieurs années ses recherches de terrain à Mayotte auprès des groupes de debaa. Elle est l'auteur d'une installation multimédia sur le DEBAA et d'un film documentaire en cours de production, soutenu par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Elle intervient également à Mayotte sur la formation professionnelle des jeunes artistes et pour la formation des enseignants dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

#### **Collectif Project'îles représenté par :**

**Monsieur Nassuf Djailani**, journaliste reporter d'images pour France 3 et auteur de fiction. Il écrit également pour la radio et la presse écrite. Il est diplômé de l'Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine. Auteur édité, il est lauréat du Prix Bayard, jeune journaliste 2005, ainsi que du Grand Prix littéraire de l'océan Indien.

Depuis novembre 2010, il est le directeur de la publication de Project-îles, une revue d'analyse, de réflexion et de critique sur les arts et les littératures de l'Océan indien.

Ou

**Monsieur Soidiki Assibatu**, enseignant, doctorant en lettres et membre du collectif.

Ou

**Monsieur Mlaïli Condro**, enseignant, chercheur en linguistique, membre du laboratoire Dysola (Université de Rouen.)

**Monsieur Faïd Soihaili**, journaliste, gérant et co-fondateur du magazine numérique 101 Mag, Média d'information sociale et de proximité .

**Madame Saandati Omar**, Animatrice radio à Mayotte première depuis 2007, de l'émission M'parano, consacrée à la vie culturelle, sociale et économique de l'île.

**Monsieur Attila Cheyssial**, Architecte DPLG et docteur en sociologie. De 1978 à 1992, Mayotte lui offre la possibilité de mettre en application, sur les constructions publiques dont il est l'architecte, des principes radicaux : utilisation presque exclusive de matériaux locaux (pierre, bois, raphia, cocotier, bambou, brique de terre stabilisée), stricte adaptation au terrain (sans terrassements mécaniques, et sans grue) développement autocentré de l'artisanat du bâtiment, climatisation naturelle, recours à l'énergie photovoltaïque. A partir de 1993 il est sollicité par la DDE de la Réunion pour intervenir comme architecte et comme sociologue sur les questions de l'habitat populaire. Il intègre l'école d'Architecture de la Réunion en 2004, puis l'école des Beaux Arts où il a la responsabilité de la plateforme de recherche en paysage, architecture, habitat populaire et développement durable.

**Représentants des institutions participant aux travaux de la commission sans prendre part au vote**

**Madame Claude HAMEL**, conseillère pour l'action culturelle et les politiques transversales, DAC Mayotte

**Monsieur Nicolas STOJIC**, conseiller pour le développement culturel et artistique, la politique de la ville et le cinéma

**Monsieur Stéphane Négrin**, conseiller théâtre et cinéma DAC-OI.

Ou

**Madame Guilène Tacoun**, conseillère musique et danse DAC-OI.

**Madame Hidaya Chakrina** ou son représentant, conseil départemental /direction de la culture et du patrimoine